

Année Scolaire 2018 | 2019
Avril 2019

1. RESULTATS SCOLAIRES :

- Le bulletin du second trimestre vous est envoyé via EcoleDirecte. Les notes ont été arrêtées au 22 mars, ceci afin d'équilibrer les trois trimestres de l'année scolaire. Il s'agit d'un document officiel, à conserver par vos soins.
- Le bulletin du troisième trimestre vous parviendra via EcoleDirecte fin juin, accompagné du certificat de radiation pour les élèves qui quittent l'établissement. Merci de ne pas réclamer ces documents avant l'heure.

2. EXAMENS BLANCS :

- Les examens blancs ont eu lieu pour l'ensemble des élèves de 4^{ème} les 25 et 26 mars, et pour l'ensemble des élèves de 3^{ème} les 3 et 4 avril. Les résultats vous seront communiqués mi-mai.

3. FACTURE :

- Nous vous invitons à consulter régulièrement EcoleDirecte, afin de prendre connaissance de votre situation financière (compte, factures...).

4. CALENDRIER :

- Retraites Profession de Foi** mardi 23 et mercredi 24 avril pour les 6^{ème} A B C D H, jeudi 25 et vendredi 26 avril pour les 6^{ème} E F G I et les 5^{ème}.
- Répétitions de Profession de Foi à l'intention des communiant** le lundi 27 mai après-midi pour les communiant du dimanche, et le mardi 28 mai après-midi pour les communiant du jeudi.
- Professions de Foi** le jeudi 30 mai (102 communiant) et le dimanche 2 juin (39 communiant).

- Vacances de printemps** du jeudi 4 avril après la classe (journée pédagogique le vendredi 5 avril) au mardi 23 avril au matin.
- Congé de l'Ascension** du mercredi 29 mai après la classe au lundi 3 juin au matin.
- Congés** : le mercredi 1^{er} mai, le mercredi 8 mai, et le lundi 10 juin (Pentecôte).
- Oral du Brevet des Collèges** pour les 3^{ème} le lundi 17 juin. Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} n'auront pas classe.
- Brevet des Collèges** le jeudi 27 et le vendredi 28 juin.

5. VOYAGES prévus à ce jour :

- Puy-du-Fou pour les 5^{ème} le mardi 25 et le mercredi 26 juin.
- Angleterre pour les 6^{ème} le mardi 2 juillet.
- Astérix pour les 4^{ème} le mardi 2 juillet.

6. ORIENTATION :

- Visites des lycées pour les 4^{ème}** fin mai.
- Fin 6^{ème} 5^{ème} et 4^{ème}** : Le conseil de classe se réunira fin juin, après avoir recueilli les demandes de parents à l'aide d'une fiche de vœux remise aux enfants.
- Fin 3^{ème}** : La décision d'orientation vous sera communiquée mi-juin. Les dossiers de demande d'affectation dans l'enseignement public seront remis aux élèves courant mai.

7. REINSCRIPTIONS POUR 2019 / 2020 :

- 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} : réinscription automatique, sauf avis contraire formulé par les parents et par écrit.
- Si vous souhaitez le maintien de votre enfant au Collège Sainte-Marie l'an prochain, il n'y a donc rien à faire.

Attention toutefois : l'établissement peut décider de refuser la demande de réinscription de certains élèves dont le comportement ne permet pas d'envisager le maintien dans l'établissement.

- Demandes particulières pour la rentrée prochaine en 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} : **Vue la complexité de la constitution des classes, les demandes ne pourront être satisfaites, sauf situation exceptionnelle.**

8. MANUELS SCOLAIRES :

- Les livres sont mis gratuitement à disposition des élèves par l'établissement. Seuls les livres détériorés ou manquants lors du ramassage début juillet seront facturés.

9. BOURSES 2019 / 2020 :

- Collège** : Les demandes sont à effectuer en septembre prochain. Les informations utiles vous seront communiquées avec la facture annuelle.
- Lycée** : Un dossier sera remis à l'ensemble des élèves de 3^{ème} prochainement.

10. FIN D'ANNEE SCOLAIRE :

- Les modalités d'organisation de la fin d'année scolaire vous seront communiquées ultérieurement.

11. DEPARTS ANTICIPES :

- A la veille des départs en vacances, nous sommes régulièrement informés de l'absence de quelques élèves qui nous quittent "avant l'heure". Les règles élémentaires de courtoisie voudraient que l'on nous demande une autorisation d'absence au préalable, sans préjuger de la réponse... Ces demandes font l'objet d'un accord de notre part lorsqu'elles ne nous apparaissent pas abusives ; nous souhaitons bien entendu les limiter au maximum.

Le Directeur,
José BONTE